

Décision

Générale

colonial

Décision n° 205 du 10 février 1949 :

n° 205

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 février 1949

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1949

Date du numéro

28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Kamil Ibrahim, infirmier. 8e échelon, en service à l'hôpital colonial, est reclassé infirmier 10e échelon. L'intéressé conserve une ancienneté de 2 ans, 8 mois au 1er janvier 1940. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1940.